



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Amiante

Question écrite n° 40639

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales au sujet des décrets nos 96-97 et 96-98 du 7 février 1996. Ces décrets organisent la protection du public et des travailleurs contre les risques sanitaires liés à l'amiante. Il lui demande quel est le premier bilan de l'application de ces décrets après quatre mois de promulgation.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40639

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3507